

MOIS : Décembre 2016

Type de criminalité	Îlot n° 0	Îlot n° 1	Îlot n° 2	Îlot n° 3	Îlot n° 4	Îlot n° 5	Îlot n° 6	Îlot n° 7	Îlot n° 8	Îlot n° 9	Îlot n° 10	Total
Vol qualifié sur une personne												0
Vol qualifié dans un commerce												0
Vol qualifié dans une institution financière												0
Vol qualifié de véhicule												0
Vol qualifié sac à main												0
Vol qualifié autre												0
Intimidation (art. 423)												0
Incendie de biens immobiliers (volontaire)				1								1
Incendie véhicules (volontaire)												0
Incendie d'autres biens (volontaire)												0
Introduction par effraction dans résidence	1			5	1				2			9
Introduction par effraction dans camp, chalet												0
Introduction par effraction dans commerce												0
Introduction par effraction autre												0
Vol dans/sur véhicule + 5000 \$												0
Vol sac à main + 5000 \$												0
Vol à la tire + 5000 \$ (pick pocket)												0
Vol à l'étalage + 5000 \$												0
Vol de vélo + 5000												0
Vol autres + 5000 \$										1		1
Vol de véhicule automobile 283 295					1							1
Vol camion, autobus										1		1
Vol de véhicule moteur (moto, cyclomoteur)												0
Vol de véhicule moteur (tracteur)												0
Vol de véhicule moteur (construction)												0
Vol de motoneige												0
Vol de véhicule VTT (tout terrain)												0
Vol autres véhicules												0
Vol dans/sur véhicule - 5000 \$	1	1		1	2							5

MOIS : Décembre 2016

Type de criminalité	Îlot n° 0	Îlot n° 1	Îlot n° 2	Îlot n° 3	Îlot n° 4	Îlot n° 5	Îlot n° 6	Îlot n° 7	Îlot n° 8	Îlot n° 9	Îlot n° 10	Total
Vol sac à main - 5000 \$												0
Vol à la tire - 5000 \$ (pick pocket)												0
Vol à l'étalage - 5000 \$				2		1		1	2	2		8
Vol vélo - 5000 \$		1										1
Vol autres - 5000 \$			1	2	2			2	1	1		9
Recel + 5000 \$												0
Recel - 5000 \$												0
Dommmages matériel + 5000 \$ (387 et 388)												0
Dommmages matériel - 5000 \$ (387 et 388)		1		3		1		1				6
Dommmages matériel sur véhicule + 5000 \$												0
Dommmages matériel sur véhicule - 5000 \$		1										1
Méfait graffiti + 5000 \$												0
Méfait graffiti - 5000 \$												0